

REMBOURSEMENT DES FOURNITURES DE STOMIE AU MANITOBA

Programme de stomie du Manitoba

Le Programme de stomie du Manitoba (MOP) est administré par l'Office régional de la santé de Winnipeg (WRHA) au nom des régies régionales de la santé de la province. Il s'agit d'un programme unique qui offre un soutien infirmier et une couverture pour fournitures de stomie à tous les résidents du Manitoba qui vivent avec des stomies, des plaies ou des fistules qui nécessitent un appareillage.

SUIS-JE ADMISSIBLE ?

Le MOP peut fournir du financement pour les fournitures de stomie aux clients :

- qui sont résidents du Manitoba ;
- qui possèdent un numéro d'identification personnel de santé (PHIN) actif à neuf chiffres pour bénéficier de la couverture de Santé Manitoba.
- qui vivent avec une stomie, une plaie ou une fistule nécessitant un sac.

COUVERTURE

Une fois qu'une personne est inscrite auprès du MOP, une NSWOC (infirmière spécialisée en soin de plaies, stomies et incontinence) aidera le client à choisir un appareil de stomie adapté à sa stomie et à son mode de vie. Les fournitures de base pour stomie sont couvertes à 100 % par Santé Manitoba. Il n'y a pas de frais d'usager ni de quote-part à payer.

QUELS SONT LES PRODUITS COUVERTS ?

Les fournitures de base pour stomie sont couvertes. Les accessoires tels que les désodorisants, les liants de soutien pour hernies, etc., ne sont pas couverts par le MOP mais peuvent être achetés dans les magasins de fournitures médicales locaux. Vous pouvez déduire de vos impôts sur le revenu des produits qu'un fournisseur d'assurance privée ne couvre pas à titre de frais médicaux.

QUANTITÉ ET FRÉQUENCE

Dans un premier temps, les fournitures sont commandées tous les mois. Si le produit prescrit fonctionne bien pour le client après trois mois, celui-ci peut demander une quantité allant jusqu'à 3 mois d'usage avec chaque commande. Une NSWOC doit approuver les modifications et les mises à jour de la liste des fournitures.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION AU MOP

Après la chirurgie, une NSWOC sera consultée pour évaluer le client à l'hôpital en vue de l'enseignement et de l'inscription auprès du MOP. Supposons que le client ait subi une intervention chirurgicale dans un hôpital rural. Dans ce cas, l'unité chirurgicale s'assurera que le client est inscrit au Programme de stomie du Manitoba avant de quitter l'hôpital. Les clients qui ont subi une intervention chirurgicale à l'extérieur de la province peuvent appeler directement le MOP pour s'inscrire au programme. Il n'est pas nécessaire d'avoir la recommandation d'un médecin.

PROCESSUS DE COMMANDE DE FOURNITURES DE STOMIE

Les fournitures sont commandées par la personne et distribuées par l'intermédiaire d'un entrepôt central à Winnipeg. Les résidents de Winnipeg peuvent se procurer des fournitures au bâtiment de manutention du Centre des sciences de la santé. Les résidents des régions rurales recevront leurs commandes par l'entremise de Postes Canada.

POUR COMMANDER DES FOURNITURES :

Sans frais : 1-877-477-4773

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

LIEU DE CUEILLETTE :

Health Sciences Centre Materials Handling Building 59 Pearl Street Winnipeg, Manitoba R3E 3L7

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 23 h 30

COORDONNÉES : MANITOBA OSTOMY PROGRAM

845 Regent Avenue
Winnipeg MB R2C 3A9

Téléphone : (204) 938-5757

Avis de non-responsabilité : L'information contenue dans cette page a fait l'objet de recherches et provient de divers sites provinciaux et fédéraux. Cependant, les renseignements peuvent changer et nous encourageons les gens à vérifier les mises à jour des politiques, des plans et des formulaires.